

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 29 janvier 2021</b>	<b>N° 2021-47</b>

Convocation du 22 janvier 2021

Aujourd'hui vendredi 29 janvier 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Dominique ALCALA à M. Jérôme PEScina  
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI  
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE  
Mme Fabienne HELBIG à M. Thomas CAZENAVE  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX  
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS à partir de 17h  
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 17h50  
Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST à partir de 17h25  
M. Bernard Louis BLANC à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h  
Mme Céline PAPIN à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 16h20  
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Claudine BICHET à partir de 12h  
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 17h11  
M. Baptiste MAURIN à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h11  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h15  
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ à partir de 14h35  
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h  
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 15h à 16h  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30  
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 16h  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h40  
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOLET à partir de 14h45  
M. Stéphane GOMOT à Mme Harmonie LECERF à partir de 14h45  
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30  
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Olivier CAZAUX à partir de 11h30  
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 13h  
M. Michel POIGNONEC à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h  
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 12h  
M. Franck RAYNAL à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 15h  
Mme Marie RECALDE à M. Serge TOURNERIE de 11h à 12h40  
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Marie RECALDE à partir de 17h  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 15h10

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 29 janvier 2021</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Valorisation du territoire <b>Direction de l'habitat et de la politique de la ville</b>	<b>N° 2021-47</b>

---

**Mutualisation de locaux pour faire suite à la crise sanitaire dans un quartier politique de la ville - Convention - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

**Contexte**

La crise sanitaire Covid impacte durement les personnes les plus vulnérables et particulièrement celles résidant en Quartiers politique de la ville (QPV) et Quartiers en veille active (QVA). Pour mémoire avant la crise sanitaire, 42% des foyers qui vivaient dans ces « quartiers » étaient sous le seuil des « bas revenus » (contre 14% sur le reste du territoire métropolitain), le poids de l'emploi précaire y est quasiment deux fois plus important que sur le reste de la métropole, le chômage environ 2,5 fois plus élevé.

Les règles sanitaires, en imposant des mesures de distanciation physique dans les locaux, ont pour incidence, à surface égale, de réduire fortement (par deux ou par trois) le nombre des accompagnements collectifs proposés en matière d'insertion, d'emploi de formation...) à un moment pourtant crucial pour les personnes en difficulté socioéconomique.

Les élus de Bordeaux Métropole, en première ligne dans cette gestion sans précédent, se sont immédiatement mobilisés, notamment dans les quatorze communes concernées, pour la mise en place d'un plan de relance exceptionnel, pouvant favoriser une reprise de l'activité économique.

Lors du Bureau Métropolitain du 28 mai 2020, les élus se sont engagés pour les personnes vivant dans les quartiers au travers d'un plan en 4 axes :

- des aides aux entrepreneurs sans salarié (des aides de relance et des fonds de prêt),
- une aide aux associations en fragilité (fonds de réserve),
- et un fonds exceptionnel pour soutenir des mutualisations de locaux permettant à des acteurs de l'insertion de trouver les locaux favorisant le maintien de leurs offres de service ou le développement de celle-ci.

A ce titre, la ville de Lormont et le Groupement d'intérêt public « Grand projets des villes » (GIP GPV) ont su rapidement mobiliser sur le territoire de la rive droite : l'ADIE, AIM, le Clap Sud-ouest, le Citéslab, Coopafila, l'Insup, l'Infa autour d'un vaste local situé à Carriet dans un ancien « tiers lieux ».

Cette mutualisation va permettre dans les prochains mois à ces acteurs de maintenir leurs offres d'accompagnement, et de ne pas la diviser par deux pour respecter les règles sanitaires. Le Citéslab pourra ainsi proposer un site de plus pour accompagner les entreprises du territoire. A titre d'exemple, l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) pourrait repasser de 4 à 8 stagiaires par formation, idem pour l'Institut national de formation et d'application (INFA). Au final, plus de 250 personnes pourront bénéficier de cet espace dans les prochains mois et ainsi engager ou poursuivre des parcours d'insertion.

Afin de sécuriser ce projet, la ville de Lormont a pris le bail auprès de la société d'Habitation à loyer modéré (HLM) Domofrance. La Région Nouvelle-Aquitaine vient soutenir également cette opération. La gestion courante du local sera assurée par l'entreprise d'insertion la « Conciergerie Solidaire » (gestion des plannings, des questions de salubrité et d'entretien général). Ce local est situé 25 boulevard Odilon Redon à Lormont.

Un bilan complet de cette mesure ainsi que sur le reste du plan pourra être proposé à l'automne 2021.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014,

**VU** la loi de Programmation pour la ville du 21 février 2014,

**VU** la délibération n°2015/383 du 26 juin 2015 relative au Contrat de ville de la Métropole Bordelaise 2015- 2020,

**VU** la délibération n°2019/583 du 27 septembre 2019 relative à l'avenant n°1 du Contrat de ville métropolitain,

**VU** l'arrêté 2020 BM-0614 Fonds pour la location de locaux supplémentaires et le maintien des activités dans les quartiers de la politique de la ville, suite à la crise sanitaire et ses conséquences socio-économiques dans les quartiers du 4 juin 2020,

**VU** la demande de la commune de Lormont du 8 octobre 2020 de subvention pour le projet d'espace de travail partagé sur le quartier de Carriet.

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** cette action, tout en respectant les règles sanitaires, est de nature à favoriser la lutte contre les déséquilibres socio-urbains de certains quartiers,

#### **DECIDE**

**Article 1 :** d'attribuer une subvention d'un montant de 10 200,00 euros à la ville de Lormont pour cofinancer la location de ce local pour 11 mois,

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent à cette délibération,

**Article 3 :** d'imputer cette subvention sur le budget principal de l'exercice 2021 - chapitre 65 compte 657341 - fonction 52.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 janvier 2021

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>4 FÉVRIER 2021</b>	Pour expédition conforme,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>4 FÉVRIER 2021</b>	le Vice-président,
	Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU